



CONTRAT DOCTORAL HANDICAP 2022

APPEL À CANDIDATURES – DATE LIMITE : JEUDI 26 MAI 2022

L'EPHE met au concours **1 contrat doctoral fléché handicap en 2022**

Le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée passé entre l'EPHE et un doctorant afin de permettre à ce dernier de se consacrer pleinement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse. Sa durée est de trois ans.

La rémunération mensuelle minimale est de **1975 € brut**.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

Justifier d'une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

Il n'y a pas de condition d'âge ni de date d'obtention de Master.

Les candidats doivent justifier de l'obtention d'un Master ou équivalent. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà soutenu son mémoire de master pour se porter candidat. Le justificatif pourra être fourni après la publication du résultat du concours, mais la non-obtention du Master à l'issue des jurys de septembre annulera l'attribution du contrat doctoral.

Le contrat doctoral ne peut être accordé qu'à un étudiant qui s'inscrira en 1ère année de doctorat à la rentrée 2022-2023.

Un directeur de thèse ne peut soutenir qu'un seul candidat à ce concours.

Le recrutement du candidat retenu ne sera effectif qu'après l'inscription en doctorat.

DOSSIER DE CANDIDATURE

DOSSIER DE CANDIDATURE en un seul fichier .pdf, dénommé

« nom_ prénom_ cd_hand_2022.pdf » (le nom et le prénom du candidat), et comportant dans cet ordre :

- Fiche de renseignement ;
- Lettre de candidature et de motivation ;
- *Curriculum vitae* ;
- Projet de thèse de 4 pages maximum + une bibliographie d'environ 20 titres ;
- Attestation de diplôme de master ou équivalent, précisant obligatoirement la note et/ou la mention (à joindre au dossier, ultérieurement, pour régularisation, dès l'obtention en session de juin ou de septembre).



DEPÔT DES DOSSIERS

Les candidats ont jusqu'au **jeudi 26 mai 2022 inclus** pour envoyer les dossiers sous forme électronique au **format pdf** à l'École doctorale (recherche@ephe.psl.eu)

Avec copie au directeur de l'ED 472 : christophe.grellard@ephe.psl.eu

Les dossiers qui seront envoyés après le 26 mai 2022 ne seront pas retenus. Tous les dossiers font l'objet d'un accusé de réception au plus tard une semaine après leur réception (le temps de vérifier l'éligibilité) ; merci de contacter le service de la recherche si vous n'en recevez pas à : recherche@ephe.psl.eu

Les résultats seront envoyés par mail à partir du 20 juin 2022.